

COUSANCE

La commune poursuit sa campagne de stérilisation des chats errants

L'équipe municipale a approuvé la poursuite de la campagne de stérilisation des chats, engagée depuis 2017 avec 30 millions d'amis, avec le docteur Violot, vétérinaire. En moyenne, une femelle fait douze chatons par an et, partant de ce principe, cela lui donne une descendance possible sur quatre ans de 20 736 chats. « Identifier les animaux puis les stériliser pour lutter contre leur prolifération est de la compétence du maire de la commune, a rappelé Christian Bretin, le maire. Ainsi, depuis le début de cette campagne, 16 chats ont été stérilisés en 2017-2018. Déjà dix chats ont été identifiés et promis à la stérilisation pour 2019. » Le coût de l'opération pour un mâle est de 68 € et de 94 € pour une femelle.